Envoyé en préfecture le 07/03/2019
Reçu en préfecture le 07/03/2019
Affiché le
ID : 026-212600068-20190304-2019_03_04_3-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

DE LA DROME

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Présents lors de la délibération
19	19	15

Date de la convocation
27 février 2019

Date d'affichage
11 mars 2019

RESULTAT DU VOTE		
Pour	Contre	Abstention
17	0	0

EXRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la commune d'ALLEX

Séance du 4 mars 2019

Le lundi 4 mars 2019 à 20h00, le Conseil municipal de la commune d'Allex, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Gérard CROZIER, Maire.

Etaient présents : Gérard CROZIER, Jean-Michel CHAGNON, Christian SIRON, Catherine BESSON, Rodrigue ROUBY, Louis QUAIRE, Bernard VINCENT, Denis CORNILLON, Marie-Cécile SEGUIN, Christel DUBOIS, Sylvie VACHON, Fanny MOREL, Maryvonne CORNU-CHARRIER, Monique SEGUIN-MANCHON, Christophe BURLING.
Etaient excusé(e)s : Jocelyne CASTON représentée par Gérard CROZIER, Chantal ANDRIES représentée par Sylvie VACHON.
Etaient absent(e)s : Didier CHALAS, Marlène DEFROIDCOURT.
Secrétaire de séance : Fanny MOREL.

CHOIX DU BUREAU D'ETUDES POUR LA REALISATION DE L'ETUDE DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT INTERCOMMUNAL.

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le Code des Marchés Publics,
Vu les délibérations du Conseil Municipal du 15 janvier 2018, approuvant la constitution d'un groupement de commande avec la commune de GRANE et le SIA ALLEX GRANE pour la réalisation d'une étude du système d'assainissement intercommunal et désignant le Département de la Drôme comme assistant à maîtrise d'ouvrage pour cette étude.

Considérant la consultation lancée par le SIA ALLEX GRANE pour le choix du prestataire en charge de l'étude
Considérant le rapport d'analyses des offres établi par l'assistant à maîtrise d'ouvrage et classant, à l'issue de la négociation, l'offre de la société IRH première au regard des critères de notation du règlement de la consultation
Considérant le plan de financement de l'opération établi à 108 557,50 € HT, frais d'études et divers compris, et le taux d'aides publiques estimé à 80%,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

APPROUVE le rapport d'analyse rédigé par l'assistant à maîtrise d'ouvrage
DECIDE d'attribuer le marché d'étude du système d'assainissement intercommunal au bureau d'études IRH, pour un montant de
63 018,00 € HT,
AUTORISE le Président du SIA ALLEX-GRANE, en sa qualité de mandataire du groupement de commande, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération et aux demandes de subventions,
AUTORISE la commission de suivi mise en place dans le cadre de la convention de groupement de commande, à prendre toutes les décisions nécessaires dans la limite des dispositions fixées par cette même convention
DIT que cette délibération sera affichée conformément à la législation en vigueur

Le Conseil approuve à l'unanimité.

MAIRIE D'ALLEX DROME

Le Maire d'Allex,
Gérard CROZIER